



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

11^e séance du mardi 13 décembre 2016

Présidence de M. Valentin Christe, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Vincent Brayer pour un état des lieux du logement étudiant à Lausanne ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de M. Hadrien Buclin, amendée par M. Benoît Gaillard, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité approche les autorités cantonales pour leur proposer de mettre sur pied un système de caution publique à l'intention des jeunes en formation en recherche de logement et sans garant. »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi treize décembre deux mil seize.

Le président :

V. G.



Le secrétaire :

J. M.